

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 6 décembre 2022, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 3 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 8225, chemin de la Côte-de-Liesse et a pour objet la construction d'un bâtiment industriel isolé dont la bande de verdure ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située 2225, rue Gold et a pour objet de régulariser, pour cette habitation multifamiliale, un empiétement dans la marge latérale.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2727, boulevard Poirier et a pour objet de permettre l'installation d'une génératrice à l'extérieur de ce bâtiment de service, dont l'emplacement ne respecte pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 16 novembre 2022.

Benoit Turenne  
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement